

13.05.2008 – 15:17 Uhr

Personnel de la Confédération : tout le monde a besoin d'une hausse de salaire réel

Bern (ots) -

Lors de la rencontre de ce jour entre les associations du personnel et le ministre des finances, Monsieur Hans-Rudolf Merz, la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), qui regroupe les syndicats APC, ssp et garaNto, a persisté dans deux revendications : une hausse des salaires réels d'au moins 2 % pour tout le monde et la compensation du renchérissement sur les rentes.

C'est une chose positive que, comparativement à un passé tout récent, le Conseil fédéral ne conteste plus la pleine compensation du renchérissement pour les négociations salariales à venir. Provisoirement, un taux de 1,4 % est prévu à cet effet. Mais le retard de salaire à combler pour le personnel de la Confédération est plus important. La CNPC rappelle qu'au chapitre des salaires réels, un trou s'est creusé depuis 1991. Or, le Conseil fédéral ne veut le combler que pour les cadres. C'est la raison pour laquelle les syndicats de la CNPC ont persisté aujourd'hui dans leur revendication d'une hausse de 2 % pour tout le monde.

Quant aux rentes, le renchérissement non compensé depuis 2002 est de 7,5 %. Publica n'étant actuellement pas en mesure de financer cette compensation, les syndicats de la CNPC exigent du Conseil fédéral qu'il compense au moins partiellement cette perte de pouvoir d'achat en versant une allocation unique aux retraité(e)s de la Confédération.

En période économique favorable et lorsque sa situation financière est bonne, la Confédération doit à nouveau agir en employeur exemplaire. Sinon, la perte en termes de salaires réels enregistrée par les actives et actifs et le démantèlement des rentes en termes réels pourraient peser à long terme sur la Confédération. Aujourd'hui, il est temps de procéder aux corrections qui s'imposent.

Contact:

Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)

Renseignements :

Hans Müller, APC et président de la CNPC, tél. 079 406 93 38

André Eicher, garaNto, tél. 079 380 52 53

Christof Jakob, ssp, tél. 077 447 29 03